





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2016-62**

Séance publique du

1 février 2016

**Présidence de Dominique AUGÉY
Adjoint au Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20160201- lmc180353-DE-1-1
Date de signature : 04/02/2016
Date de réception : jeudi 4 février 2016
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : MODALITES DE REMBOURSEMENT DE FRAIS LIES A L'EXECUTION DE MANDATS
SPECIAUX**

Le 1 février 2016 à 15h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 26/01/2016, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Gaele LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Abbassia BACHI à Monsieur Stéphane PAOLI, Madame Christine BERNARD à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Madame Patricia BORRICAND à Madame Reine MERGER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ à Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Laurent DILLINGER à Monsieur Jules SUSINI, Madame Michele EINAUDI à Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL à Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Muriel HERNANDEZ à Monsieur Gilles DONATINI, Madame Coralie JAUSSAUD à Madame Danièle BRUNET, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Danielle SANTAMARIA à Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Catherine SILVESTRE à Madame Brigitte DEVESA.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Moussa BENKACI, Monsieur Maurice CHAZEAU, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Catherine ROUVIER.

Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Karima ZERKANI-RAYNAL donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Qualité de Vie
Direction Attractivité et Coopération
Internationale

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 1 FÉVRIER 2016

Nomenclature : 9.1

Autres domaines de compétences des communes

RAPPORTEUR : Madame Karima ZERKANI-RAYNAL

**Politique Publique : 09-DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET RAYONNEMENT
INTERNATIONAL**

OBJET : MODALITES DE REMBOURSEMENT DE FRAIS LIES A L'EXECUTION DE
MANDATS SPECIAUX- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La Ville d'Aix-en-Provence conduit une politique de relations internationales lui permettant, d'une part, de réaliser un pont entre les cultures, d'être un opérateur en matière de gestion municipale d'autre part, et enfin, de jouer le rôle d'ensemblier au service des acteurs du territoire : universités, entreprises, associations.

Le conseil municipal a souhaité donner des mandats spéciaux à des élus de la Ville d'Aix en Provence pour représenter la Ville d'Aix-en-Provence lors des déplacements en Hongrie, que cela soit à Pécs ou à Budapest dans le cadre des commémorations pour l'anniversaire de naissance de Victor Vasarely et pour les 40 ans de création de sa Fondation à Aix en Provence.

Les déplacements se feront en avion en classe économique pour un prix prévisionnel de billet unitaire de 600 euros. La prise en charge des billets d'avion se fera par paiement direct de la ville d'Aix-en-Provence.

Les frais de restauration et d'hébergement à Pécs devraient être pris en charge, dans le cadre de la coopération, par la Ville de Pécs. Dans le cas contraire, le remboursement des frais de repas et de nuitées des élus délégués se fera sur la base forfaitaire de 175 euros, par jour sur place selon le barème défini par le ministère des Finances pour les déplacements temporaires des personnels civils de l'État. Une attestation sur l'honneur certifiera la réalité des dépenses engagées.

Le remboursement des frais divers supplémentaires, notamment- interprétariat, télécommunications, taxis, internet, parking, invitation de partenaires - contractés dans le cadre de l'exécution des mandats spéciaux par Madame DEVESA, par Madame ZERKANI-RAYNAL, par Madame SICARD-DESNUELLE et par Mme MERGER se fera sur présentation d'un état de frais détaillé et nominatif et des justificatifs de dépenses. Une attestation sur l'honneur certifiera la réalité des dépenses engagées.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **Approuver** ces modalités de remboursement de frais.
- **Autoriser** Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les documents relatifs à la mise en œuvre de cette décision.

DL.2016-62 - MODALITES DE REMBOURSEMENT DE FRAIS LIES A L'EXECUTION DE
MANDATS SPECIAUX-

Présents et représentés	: 50
Présents	: 37
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 50
Pour	: 50
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Dominique AUGEY, Adjoint au Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER



